

Obtention du diplôme

Pour 50%, sous la forme d'un contrôle continu en cours de formation.

Pour 50%, sous la forme de trois épreuves organisées en fin de formation :

1 épreuve écrite de 4 heures : expression française et culture socio-économique, coef. 5

1 épreuve professionnelle interdisciplinaire écrite et orale, coef. 8

1 épreuve orale sur le rapport de stage, coef. 7

Poursuites d'études

Licences professionnelles.

Certificats de spécialisation.

Autre BTSa en un an pour obtenir une compétence complémentaire.

Formations universitaires.

DCG, DSCG, Expertise Comptable, etc.

Contenu de la formation

Modules généraux communs à tous les BTSa

M 21 - Organisation économique, sociale et juridique	87h
M 22 - Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174h
M 23 - Langue vivante (Anglais ou Espagnol)	116h
M 31 - Education physique et sportive	87h
M 41 - Traitement de données	72,5h
M 42 - Technologies de l'information et du multimédia	43,5h

Modules spécifiques au BTSa ACSE

D 3.2 - Politiques agricoles	50 h
D 3.3 - Développement local	30 h
D 4.1 - Techniques comptables, gestion et fiscalité	260 h
D 4.2 - Droit de l'exploitation agricole	40 h
D 4.3 - Adaptation aux marchés de la production de biens et de services par l'exploitation agricole	60 h
D 4.4 - Méthodes d'approche du fonctionnement de l'exploitation agricole dans son environnement	40 h
D 4.5 - Dynamique des systèmes agraires	50 h
D 4.6 - Sciences agronomiques	110 h
D 4.7 - Conduite d'ateliers dans un système de production	50 h
D 4.8 - Conduite d'une activité innovante	50 h

Module d'Initiative locale (MIL)

MIL 1 : Agriculture de précision	58 h
(SIG, utilisation de logiciels professionnels, mise en pratique sur rampe de guidage)	
MIL 2 : Projet Professionnel	58h
Activités pluridisciplinaires	200h